

**Mrs ABENA ONDOA née OBAMA Marie-Thérèse,  
Minister of Women Empowerment and the Family**

Gender-based violence, defined as violence directed against a person because of his or her sex, includes acts that inflict suffering, coercion and deprivation of freedom. It takes many forms, including physical, sexual and marital violence, psychological and emotional abuse, human trafficking, forced prostitution, sexual harassment and harmful cultural practices (e.g., female genital mutilation, forced/early marriage and levirate). A real handicap to sustainable development, they are also a form of violation of human rights, especially those of women, who are the main targets and victims. While it is acknowledged that this form of violence exists in the context of development, it is increased in the context of conflict, due to both internal and external migratory flows. The urgent need to combat gender-based violence should be seen as a necessity for development and respect for human rights. Cameroon adheres to this perspective through formal commitments and proven political will.

The upsurge in gender-based violence due to multiple crises, epidemics and climate change, has confronted the Government of Cameroon with an urgent need to prevent and care for survivors of the consequences of this precarious environment. With the support of technical and financial partners, emergency support structures, known as «safe spaces», have been set up as a response, as integrated interventions for emergency needs inevitably pose a problem of cohesion and, consequently, effectiveness.

Our hope in producing this guide is that it will be received appropriately and that it will be a practical contribution, enabling actors and other stakeholders to provide adequate safe spaces for specific clients.

## PREFACE

## PREFACE

Les violences basées sur le genre définies comme étant des violences dirigées à l'encontre d'une personne du fait de son sexe, comprennent des actes qui infligent une souffrance, la contrainte et la privation de liberté. Elles se manifestent sous diverses formes et comprennent, entre autres, les violences physiques, sexuelles, conjugales, les abus psychologiques et émotifs, le trafic humain, la prostitution forcée, le harcèlement sexuel, et les pratiques culturelles néfastes (exemple les mutilations génitales féminines, les mariages forcés/précoces ou le lévirat). Véritable handicap au développement durable, elles ont ceci de particulier qu'elles sont une forme de violation des droits de l'homme, et davantage de ceux des femmes qui en sont les principales cibles et victimes. S'il est admis que cette forme de violence existe en contexte de développement, elle est cependant exacerbée en contexte de conflit, du fait des flux migratoires des populations aussi bien internes qu'externes. L'urgence de la lutte contre les violences basées sur le genre est à considérer comme un besoin de développement et de respect des droits de l'Homme. Le Cameroun adhère à cette perspective à travers des engagements formels et une volonté politique avérée.

La recrudescence des violences basées sur le genre due à la survenue des multiples crises, épidémies et changements climatiques, a mis le Gouvernement du Cameroun face à un impérieux besoin de prévention et de prise en charge des survivantes victimes des conséquences de cet environnement précaire. Avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, les structures d'accompagnement d'urgence, dites espaces sûrs, ont été mises en place en guise de réponse car les interventions intégrées pour des besoins d'urgence posent inévitablement un problème de cohésion et par conséquent d'efficacité. Le souhait en produisant le présent guide est qu'il reçoive l'accueil approprié et qu'il soit une contribution pratique, permettant aux acteurs et autres intervenants sociaux, d'apporter à la clientèle spécifique des espaces sûrs, une aide adéquate.

**Madame ABENA ONDOA née OBAMA Marie-Thérèse,  
Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille**

# SOMMAIRE

PREFACE.....	1
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	4
I- DEFINITION DU CONCEPT D'ESPACE SÛR.....	6
II-ROLES D'UN ESPACE SÛR DE QUALITE.....	6
III- PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN ESPACE SÛR.....	7
3-1 PRINCIPES DE BASE.....	7
3-2 LA MISE EN PLACE D'UN ESPACE SÛR.....	9
3-2-1 EVALUATION INITIALE .....	9
3-2-2 ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE LA SECURITE DANS LA COMMUNAUTE.....	10
3-2-3 SITE D'IMPLANTATION D'UN ESPACE SÛR .....	11
3-2-4 DISPOSITIFS FONCTIONNELS D'UN ESPACE SÛR .....	11
IV- FONCTIONNEMENT D'UN ESPACE SÛR.....	12
4-1 INVENTAIRE DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA COMMUNAUTE.....	12
4-2 RECRUTEMENT DU PERSONNEL.....	13
4-3 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL SUR LE LEADERSHIP.....	13
4-4 MISE EN PLACE DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ESPACE SÛR.....	14
4-5 COORDINATION ET SUPERVISION GENERALE DE L'ESPACE SÛR .....	14
4-6 PLANNING DES ACTIVITES AVEC LES HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE.....	14
4-7 SECURISATION DES DOSSIERS .....	15
4-8 PARTENARIAT ET COLLABORATION.....	15
V - ACTIVITES ET SERVICES OFFERTS.....	15
VI- SUIVI MONITORING ET EVALUATION.....	16
VII- INDICATEURS.....	16
VIII- PHASE DE FIN DU PROJET.....	17

PREFACE.....	1
ACRONYMS AND ABBREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	4
I- DEFINITION OF THE SAFE SPACE CONCEPT.....	5
II-ROLES OF A SAFE SPACE.....	6
III- SAFE SPACE CREATION PROCESS.....	7
3-1 BASIC PRINCIPLES.....	7
3-2 SETTING UP A SAFE SPACE .....	9
3-2-1 INITIAL ASSESSMENT.....	9
3-2-2 SECURITY MAPPING IN THE COMMUNITY.....	10
3-2-3 SAFE SPACE IMPLEMENTATION SITE.....	10
3-2-4 FUNCTIONAL FEATURES OF A SAFE SPACE.....	11
IV- OPERATION OF A SAFE SPACE.....	12
4-1 INVENTORY OF HUMAN RESOURCES IN THE COMMUNITY.....	12
4-2 STAFF RECRUITMENT.....	12
4-3 STRENGTHENING STAFF LEADERSHIP SKILLS.....	13
4-4 SETTING THE STEERING COMMITTEE.....	13
4-5 GENERAL SUPERVISION OF SAFE SPACES.....	14
4-6 PLANNING OF ACTIVITIES WITH OPENING AND CLOSING TIMES.....	14
4-7 SECURING FILES.....	15
4-8 PARTNERSHIPS AND COLLABORATION.....	15
V - ACTIVITIES AND SERVICES .....	15
VI- MONITORING AND EVALUATION.....	16
VII-INDICATORS.....	16
VIII- END PHASE OF THE PROJECT.....	17

**IGA** : Income Generating Activities  
**BCC** : Behavioral Change Communication  
**DRA** : Decentralised Regional Authorities  
**GDNS** : General Delegation for National Security  
**SS** : Safe Space  
**MINAS** : Ministry of Social Affairs  
**MINDEF** : Ministry of Defence  
**MINJEC** : Ministry of Youth and Civic Education  
**MINJUSTICE** : Ministry of Justice  
**MINPROFF** : Ministry of Women Empowerment and the Family  
**MINSANTE** : Ministry of Public Health  
**NGO** : Non-Governmental Organisation  
**CSO** : Civil Society Organisation  
**IDPs** : Internally Displaced Persons  
**TFP** : Technical and Financial Partner  
**UNFPA** : United Nations Population Fund  
**GBV** : Gender-Based Violence  
**WASH** : Water Hygiene and Sanitation

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

**AGR** : Activités Génératrice de Revenus  
**CCCM** : Communication pour le Changement de Comportement et de Mentalités  
**CTD** : Collectivités Territoriales Décentralisées  
**DGSN** : Délégation Générale de la Sûreté Nationale  
**ES** : Espace Sûr  
**MINAS** : Ministère des Affaires Sociales  
**MINDEF** : Ministère de la Défense  
**MINJEC** : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique  
**MINJUSTICE** : Ministère de la Justice  
**MINPROFF** : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille  
**MINSANTE** : Ministère de la Santé Publique  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OSC** : Organisation de la Société Civile  
**PDIs** : Personnes Déplacées Internes  
**PTF** : Partenaire Technique et Financier  
**UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour la Population  
**VBG** : Violence Basée sur le Genre  
**WASH** : Eau Hygiène et Assainissement

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le Cameroun est affecté par de multiples crises liées aux menaces que représentent les incursions de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du pays, étroitement liées aux conflits internes et à l'instabilité dans les pays voisins notamment en République Centrafricaine et au Nigéria, donnant une dynamique régionale aux déplacements de populations à l'origine de l'afflux de réfugiés à l'Est du pays et dans l'Extrême-Nord, et la crise sociopolitique due aux violences alimentées par de revendications sociales dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce contexte nécessite que des réponses humanitaires soient trouvées au niveau national, et de manière spécifique, dans les régions les plus affectées. Les violences basées sur le genre (VBG) constituent de graves atteintes aux droits humains et entraînent des conséquences sur le plan sanitaire, social, psychologique. Elles continuent d'être les principales menaces qui pèsent sur le bien-être des populations, en particulier des femmes et des filles. De même, les personnes déplacées à cause de ces conflits sont confrontées à la séparation familiale, à l'insécurité et à des conditions de vie difficiles dans les zones de déplacement. Ces situations qui représentent aujourd'hui un défi humanitaire majeur se sont exacerbées avec la survenue de la Covid-19 dont les mesures barrières telles que le confinement ont augmenté les violences conjugales, domestiques et familiales.

Dans la plupart des zones en crise humanitaire, les femmes et les filles disposent de peu d'espaces pour se rencontrer pour des activités communautaires à cause de la violence et de l'insécurité persistantes qui les empêchent de se déplacer. Par ailleurs, les différents mouvements migratoires qu'elles subissent les contraignent à mettre en cage leurs besoins spécifiques. Elles deviennent de ce fait plus isolées et vulnérables pendant

For several years, Cameroon has been affected by multiple crises linked to the threats posed by the incursions of Boko Haram in the Far North of the country, closely linked to internal conflicts and instability in neighboring countries, notably in the Central African Republic and Nigeria, giving a regional dynamic to population displacements at the origin of the influx of refugees in the East of the country and in the Far North, and the socio-political crisis due to violence fuelled by social demands in the North-West and South-West regions. This context calls for humanitarian responses to be found at national level, and specifically in the most affected regions. Gender-based violence (GBV) is a serious violation of human rights, with health, social and psychological consequences. It continues to be the main threat to the well-being of populations, particularly women and girls. Similarly, people displaced by these conflicts are confronted with family separation, insecurity and difficult living conditions in displacement zones. These situations, which today represent a major humanitarian challenge, have been exacerbated by the onset of Covid-19, whose barrier measures such as confinement have increased conjugal, domestic and family violence. In most areas of humanitarian crisis, women and girls have little space to meet for community activities, as persistent violence and insecurity prevent them from moving around. In addition, the various migratory movements they undergo force them to cage their specific needs. As a result, they become more isolated and vulnerable during crisis situations. Their considerably reduced

A safe or secure space is a formal place where women and

## I - DEFINITION OF THE SAFE SPACE CONCEPT

mobility, particularly in the sites of internally displaced persons (IDPs), is not conducive to their development. This is why establishing safe spaces for women and girls appears to be an essential strategy for their protection and empowerment. Since 2015 and as part of the prevention and response to the needs of GBV survivors, a scheme to create safe and friendly spaces for them has been set up in certain localities in Cameroon, including Batouri, Mora, Mokolo, Maroua, Bamenda, Limbe, Buea, Yaoundé 5, Kousséri, Mozogo, Kolofata, Makari and Fotokol. However, there is presently no national guide for the operation of safe spaces. These guidelines would aim to provide direction on standardizing and offering quality services that promote the reconstruction and empowerment of GBV survivors in both crisis and development situations. The Safe Space Guide fills this gap. They are a set of criteria designed to provide quality services to survivors. They are a practical orientation document, a guide to help the various psychosocial, medical, legal and other stakeholders to prevent and eliminate GBV in the context of crisis and development within safe spaces. These guidelines define the main principles, common features and procedures for setting up and operating safe spaces. They take into account the specificity of each conflict zone and relate to a range of essential, multi-sectoral services accessible and available to women and girls.

les situations de crise. Leur mobilité considérablement réduite, en particulier dans les sites des personnes déplacées internes (PDI) ne favorise pas leur épanouissement. C'est pourquoi la mise en place des espaces sûrs pour les femmes et les filles apparaît comme une stratégie essentielle pour leur protection et leur autonomisation.

Depuis 2015 et dans le cadre de la prévention et de la réponse aux besoins des survivantes des VBG, un dispositif de création des espaces sûrs et conviviaux pour ces dernières a été mis sur pied dans certaines localités du Cameroun notamment Batouri, Mora, Mokolo, Maroua, Bamenda, Limbe, Buea, Yaoundé 5, Kousséri, Mozogo, Kolofata, Makari et Fotokol. Cependant, en l'état actuel, il n'existe pas de directives nationales pour le fonctionnement des espaces sûrs. Lesquelles directives viseraient à donner des orientations relatives à l'uniformisation et à l'offre des services de qualité favorisant la reconstruction et l'autonomisation des survivantes de VBG tant en situation de crise que de développement.

Les normes directrices pour le fonctionnement des espaces sûrs viennent ainsi combler ce vide. Elles sont un ensemble de critères élaborés pour fournir des services de qualité aux survivantes. Il s'agit d'un document d'orientation pratique, d'un guide pour aider les divers intervenants psychosociaux, médicaux, juridiques, etc. à prévenir et à éliminer les VBG en contexte de crise et de développement au sein des espaces sûrs.

Ces lignes directrices définissent les grands principes, les caractéristiques communes et les procédures qui commandent la mise en place et le fonctionnement des espaces sûrs. Elles prennent en compte la spécificité de chaque zone de conflit et ont trait à une gamme de services essentiels et multisectoriels accessibles et disponibles pour les femmes et les filles.

## I - DEFINITION DU CONCEPT D'ESPACE SÛR

Un espace sûr ou sécurisé est un lieu formel où les femmes et les filles se sentent physiquement et émotionnellement en sécurité. Le terme « sûr » dans le contexte actuel se réfère à l'absence de traumatisme, de stress excessif, de violence, de peur ou d'abus. Il s'agit d'un espace où les femmes et les filles, principales bénéficiaires, se sentent à l'aise et jouissent de la liberté de s'exprimer sans crainte de jugement ou de représailles.

Un espace sûr est un élément essentiel et incontournable dans le soutien psychosocial de qualité au profit des filles et des femmes en situation d'urgence, parce qu'il renforce la résilience individuelle et communautaire d'une part, et soutient les mécanismes positifs d'adaptation en s'appuyant sur la famille, les amis et la communauté d'autre part.

## II- ROLES D'UN ESPACE SUR DE QUALITE

Un espace sûr de qualité offre aux femmes et aux filles un point d'entrée sécurisé et discret pour un ensemble de services coordonnés permettant de sauver des vies. Il constitue une stratégie de protection des droits des femmes et des filles centrées sur le bien-être psychosocial. Il s'agit donc d'un espace qui permet aux femmes et aux filles de :

- Se reconstruire et de faciliter leur réinsertion sociale ;
- Garantir leur bien-être psychosocial à travers des activités socioéducatives et récréatives organisées en collaboration avec les structures communautaires, dans un environnement sécurisé;
- Acquérir des compétences et des connaissances essentielles pour signaler et réduire les risques de violence ;
- Disposer d'accès sécurisés et non stigmatisants ;

A quality safe space offers women and girls a secure and discreet entry point to a coordinated set of life-saving services. It is a strategy for protecting the rights of women and girls, focusing on psychosocial well-being. It is a space that enables women and girls to:

- Rebuild their lives and facilitate their social reintegration; Guarantee their psychosocial well-being through socio-educational and recreational activities organized in collaboration with community structures, in a safe environment;
- Acquire essential skills and knowledge to report and reduce the risk of violence;
- Safe, non-stigmatizing access to services; Benefit from high-quality psychosocial, legal, medical and economic empowerment support and referral services;

## II- ROLES OF A QUALITY SAFE SPACE

girls feel physically and emotionally safe. The term « safe » in today's context refers to the absence of trauma, undue stress, violence, fear or abuse. It is a space where women and girls, the main beneficiaries, feel comfortable and enjoy the freedom to express themselves without fear of judgment or reprisal. A safe space is an essential and indispensable element in quality psychosocial support for girls and women in emergency situations, because it strengthens individual and community resilience on the one hand, and supports positive coping mechanisms by drawing on family, friends and community on the other.

to create links with individuals and groups by encouraging of power in which they live. It offers them the opportunity their individual experiences ; to understand the inequalities

**b. Solidarity** : this space enables women and girls to share of her person.

reconnecting each woman and adolescent girl to the revaluation contribute to broader social change. It is a space dedicated to of each woman and girl to rebuild her life, to create and to

**a. Empowerment** : the safe space recognizes the potential

### 3-1 Basic principles

Several phases are essential in the process of setting up a safe space. These are the principles that must guide the setting up of this reception environment to ensure that it functions optimally and meets the expectations of GBV survivors.

### III - PROCESS OF SETTING UP A SAFE SPACE

This is an essential means of strengthening the social assets of women and girls. As such, a safe space needs to be very user-friendly, so that women and girls feel comfortable and well cared for. It is important to maintain a balance between structured activities, services and socialization periods.

- Receive information on women's rights and sexual and reproductive health;
- Strengthen their resilience and adaptability;
- Regain self-esteem.

- Bénéficiaire de services d'appui et de référencement psychosocial, juridique, médical et d'autonomisation économique de qualité ;
- Recevoir des informations en matière de droits de la femme, de santé sexuelle et reproductive ;
- Renforcer leur résilience et leur adaptabilité;
- Retrouver l'estime de soi.

Il s'agit d'un moyen essentiel pour renforcer les atouts sociaux des femmes et des filles. A ce titre, un espace sûr doit être très convivial pour que les femmes et les filles se sentent à l'aise et bien encadrées. Il est important d'y maintenir un équilibre entre les activités structurées, les services et les périodes de socialisation.

### III - PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN ESPACE SÛR

Plusieurs phases sont essentielles dans le processus de mise en place d'un espace sûr. Il s'agit de principes qui doivent guider la mise en place de ce cadre d'accueil pour en assurer un fonctionnement optimal et satisfaire ainsi les attentes des survivantes de VBG.

#### 3-1 Principes de base

- a. Autonomisation** : l'espace sûr reconnaît le potentiel de chaque femme et fille à rebâtir sa vie, à créer et à contribuer à un changement social plus large. C'est un espace dédié pour reconnecter chaque femme et adolescente à la revalorisation de sa personne.
- b. Solidarité** : cet espace permet aux femmes et aux filles de partager leurs expériences individuelles ; de comprendre les inégalités de pouvoir dans lesquelles elles vivent. Il leur offre la

possibilité de créer des liens avec des individus et des groupes en encourageant le partage, le mentorat et la coopération. Les relations de soutien augmentent l'estime de soi, les mécanismes d'adaptation positifs et les atouts sociaux essentiels à la guérison des survivantes, leur sécurité émotionnelle et l'autonomisation.

**c. Responsabilisation** : les femmes et les filles sont impliquées dans la planification, et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'espace sûr ; ce qui les transforme de bénéficiaires à agents de changement actifs. Tous les aspects de l'emplacement, de la conception et de la programmation de l'espace sûr accordent la priorité à la sécurité et à la confidentialité. Les procédures et pratiques de sauvegarde sont activées ou actualisées lorsque les femmes et les filles expriment leurs préoccupations.

**d. Inclusion** : l'espace sécurisé est un lieu où les femmes et les filles dans toute leur diversité sont respectées et bien accueillies. Le personnel et les bénévoles devraient être formés de manière spécifique et permanente au principe de la non-discrimination. En effet, dans l'espace sûr, des efforts sont fournis pour que les femmes et les filles marginalisées ou vivant avec un handicap soient intégrées dans la conception dudit espace et s'approprient tous les services et activités qui leur sont offerts et proposés.

**e. Coordination et partenariat** : l'espace sûr doit servir de plaque tournante ayant de solides réseaux de référence qui relient les femmes et les filles aux services dont elles ont besoin.

La coordination des activités au sein des espaces sûrs est assurée par le MINPROFF et ses services déconcentrés, en partenariat avec toutes les autres parties prenantes : administrations sectorielles, Collectivités Territoriales

sharing, mentoring and cooperation. Supportive relationships increase self-esteem, positive coping mechanisms and social assets essential to survivors' healing, emotional security and empowerment.

**c. Enablement** : women and girls are involved in the planning, implementation, monitoring and evaluation of the safe space, transforming them from beneficiaries to active agents of change. All aspects of safe space location, design and programming prioritize safety and confidentiality. Safeguarding procedures and practices are activated or updated when women and girls voice their concerns.

**d. Inclusion** : the safe space is a place where women and girls in all their diversity are respected and welcomed. Staff and volunteers should be specifically and permanently trained in the principle of non-discrimination. Indeed, in the safe space, efforts are made to ensure that marginalized women and girls or those living with disabilities are integrated into the design of the space and take ownership of all the services and activities offered and proposed to them.

**e. Coordination and partnership** : the safe space must act as a hub with strong referral networks linking women and girls to the services they need.

Activities within the safe spaces are coordinated by MINPROFF and its decentralised departments, in partnership with all other stakeholders: sectoral administrations, decentralised regional authorities, civil society organisations and support networks for women, families and children working to combat GBV.

This is essential. The first step in establishing a safe space is to gather basic information on the needs, preferences, constraints and assets of women and girls, so that they can access and participate in programs. A full assessment may not be possible at the outset of an emergency. However, even when data is not available, it is recognized that GBV increases in times of crisis. Initial assessment therefore helps to determine the feasibility of establishing a safe space. Wherever possible, issues relating to safe spaces for women and girls should be addressed through coordinated, inter-organizational assessments within or across different sectors. This can help to fill gaps, avoid duplication, develop common inter-organizational approaches and standards, coordinate training and capacity-building, and share and collaborate on tools. In addition, the coordinating mechanism may also have mapped out the appropriate locations for implementing safe spaces.

### 3-2-1 Initial assessment

The establishment of safe spaces makes it possible to respond to the following needs of survivors: protection, reparations, information, psychosocial, legal, medical and judicial support, etc. The materialisation of this process involves the following stages: an initial assessment and the development of a community safety map.

## 3-2 Setting up a safe space

Décentralisées, Organisations de la Société Civile et Réseaux d'encadrement des femmes, des familles et enfants œuvrant dans la lutte contre les VBG.

### 3-2 Mise en place d'un espace sûr

La mise en place des espaces sûrs permet de répondre aux besoins des survivantes ci-après : protection, réparation, information, accompagnements psychosocial, juridique, médical et judiciaire etc. La matérialisation de ce processus passe par les étapes suivantes : l'évaluation initiale et l'élaboration d'une cartographie de la sécurité dans la communauté.

#### 3-2-1 Evaluation Initiale

Elle est indispensable.

La première étape dans la mise en place d'un espace sûr consiste à recueillir des informations de base sur les besoins, les préférences, les contraintes et les atouts des femmes et des filles afin qu'elles puissent accéder et participer aux programmes. Une évaluation complète peut ne pas être possible au début d'une situation d'urgence. Cependant, même lorsque les données ne sont pas disponibles, il est reconnu que la VBG augmente en période de crise.

L'évaluation initiale aide donc à déterminer la faisabilité de la mise en place d'un espace sûr. Dans la mesure du possible, les questions relatives aux espaces sûrs des femmes et des filles devraient être abordées par des évaluations coordonnées et inter organisationnelles à l'intérieur ou à travers les différents secteurs. Cela peut aider à combler les lacunes, éviter les chevauchements, développer des approches et des normes inter organisations communes, coordonner la formation et le

renforcement des capacités, partager et collaborer sur les outils. De plus, le mécanisme de coordination peut également avoir cartographié les lieux appropriés pour implanter les espaces sûrs. Cette évaluation initiale devrait être :

- Participative : appelle à une implication effective des femmes et des filles, ainsi que d'autres groupes tels que les hommes et les garçons, les leaders religieux et communautaires, etc.
- Inclusive : les données doivent être désagrégées en fonction du genre, de l'âge et d'autres facteurs pertinents pour permettre une meilleure programmation.

### 3-2-2 Elaboration d'une cartographie de la sécurité dans la communauté

Une cartographie de la communauté doit être élaborée en collaboration avec les femmes et les filles, principales bénéficiaires, afin d'identifier les risques d'insécurité et les types de systèmes de soutien communautaire existants pour les femmes et les filles avant la survenue de la crise. Cette évaluation aidera à déterminer la nécessité de la mise en place d'un espace sûr et/ou du type de ressources nécessaires pour engager la communauté afin d'assurer son adhésion à l'initiative. Les femmes et les filles devraient être impliquées dans l'élaboration de la cartographie de leur communauté, en indiquant les heures et les lieux sûrs. Il en va de même pour les hommes et les garçons, non seulement pour comprendre comment la perception de la sécurité varie d'un individu à l'autre, mais aussi pour assurer l'adhésion de la communauté. D'autres questions portant sur les groupes de femmes et de filles les plus vulnérables ainsi que leur lieu d'habitation, fourniront des informations utiles sur les considérations de sécurité avant de créer un espace sûr.

A safe space is an area built and equipped to guarantee the

### 3-2-3 The location of a safe space

considerations before creating a safe space. and where they live, will provide useful information about safety questions about the most vulnerable groups of women and girls, but also to ensure community joins the movement. Further, how perceptions of safety vary from one individual to another, places. The same goes for men and boys, not only to understand involved in mapping their community, indicating safe times and to ensure buy-in to the initiative. Women and girls should be and/or the type of resources needed to engage the community. This assessment will help determine the need for a safe space existing for women and girls prior to the onset of the crisis. risks of insecurity and the types of community support systems with women and girls, the main beneficiaries, to identify the A community mapping needs to be developed in collaboration

### 3-2-2 Drawing up a community safety map

- This initial assessment should be:
- Participatory : calls for the effective involvement of women and girls, as well as other groups such as men and boys, religious and community leaders, etc.
  - Inclusive : data must be disaggregated according to gender, age and other relevant factors to enable better programming.

In all cases, those planning to set up a safe space should take into account the following functional features:

- an emergency fund;
- A fence and one or more guards, day and night;
- A medical care unit and pharmacy;
- A psychological care unit;
- An economic support/empowerment unit;
- A legal/judicial/jurisdictional support unit;
- A convivial setting with entertainment and conversation facilities (chairs, tables, TV screen, DVDs, educational

### 3-2-4 Functional features of a safe space

safety and non-stigmatization of GBV survivors. However, it does not necessarily mean building a new infrastructure. This means identifying a space that is safe for women and girls. This space can be in a public service, a health centre, a school, a community centre, a house belonging to a community member in an open space. Safety mapping (community mapping) can help identify places where women and girls are safer. It is important to ensure the physical accessibility of the safe space, taking into account surrounding areas, adequate lighting and potential threats.

In the event of a new crisis leading to an influx of refugees, and where it may be necessary to create a safe space before the arrival of displaced populations, consultations can still be held with women attending GBV prevention and control services elsewhere, at least to gather advice/orientation.

### 3-2-3 Site d'implantation d'un espace sûr

Un espace sûr est un espace construit et aménagé afin de garantir la sécurité et la non stigmatisation des survivantes des VBG. Toutefois, il ne signifie pas forcément la construction d'une nouvelle infrastructure. Il s'agit d'identifier un espace qui soit sans danger pour les femmes et les filles. Cet espace peut être dans un service public, un centre de santé, une école, un centre communautaire, une maison appartenant à un membre de la communauté dans un espace ouvert. La cartographie de la sécurité (cartographie communautaire) peut aider à identifier les lieux où les femmes et les filles sont plus en sécurité.

Il est important de s'assurer de l'accessibilité physique de l'espace sûr en prenant en compte les zones environnantes, l'éclairage adéquat et les menaces potentielles.

Dans le cas d'une nouvelle crise qui entraînerait un afflux de réfugiés et où il pourrait être nécessaire de créer un espace sûr avant l'arrivée des populations déplacées, des consultations peuvent encore être tenues avec des femmes qui fréquentent ailleurs des services de prévention et de lutte contre les VBG, au moins pour recueillir des conseils/orientations.

### 3-2-4 Dispositifs fonctionnels d'un espace sûr

Dans tous les cas, les acteurs qui envisagent de mettre en place un espace sûr devraient tenir compte des dispositifs fonctionnels ci-après:

- Un fonds d'urgence ;
- Une clôture et un ou plusieurs gardiens de jour comme de nuit ;
- Une unité de prise en charge médicale et une pharmacie ;
- Une unité de prise en charge psychologique ;

- Une unité d'accompagnement économique/ autonomisation ;
- Une unité d'accompagnement juridique/judiciaire/ juridictionnel;
- Un cadre convivial avec matériel de divertissement et des commodités de conversation (chaises, tables, écran télé, DVD, supports éducatifs, Jouets et livres pour enfants, etc.) ;
- Une cuisine avec tout l'arsenal y afférant (cuisinière, bouteille à gaz, congélateur, marmites, assiettes etc.) ;
- Des espaces de couchage ;
- Des salles d'eau ;
- Des kits de dignité gratuits ;
- Des offres de formations dans divers métiers en vue de l'autonomisation des bénéficiaires (machines à coudre complète, machines à broder ; moulins à écraser...)
- Des kits économiques disponibles ;
- Un cadre de collaboration avec tous les autres intervenants sectoriels (MINPROFF, MINAS, MINSANTE, MINJUSTICE, MINJEC, MINDEVVEL, SED, MINDEF, DGSN) y compris les ONG, OSC et PTF ;
- Des articles spéciaux pour les survivantes handicapées.

#### IV- FONCTIONNEMENT D'UN ESPACE SUR

##### 4-1 Inventaire des ressources humaines dans la communauté

L'offre de service aux survivantes des VBG nécessite un inventaire préalable des ressources humaines disponibles localement, aussi bien dans les services publics que dans les organisations à base communautaire.

It is important for the safe space to have a permanent staff complement based on demand and, where appropriate,

##### 4-2 Staff recruitment

Providing services to survivors of GBV requires a prior inventory of the human resources available locally, both in public services and in community-based organizations.

##### 4-1 Inventory of human resources in the community

#### IV- OPERATION OF A SAFE SPACE

- Special items for disabled survivors.
- GDNS) including NGOs, CSOs and TFPS; MINJUSTICE, MINJEC, MINDEVVEL, SED, MINDEF, stakeholders (MINPROFF, MINAS, MINSANTE, A framework for collaboration with all other sectoral
- Economic kits available;
- machines, crushing mills, etc.)
- beneficiaries (complete sewing machines, embroidery Training courses in various trades to empower
- Free dignity kits;
- Washrooms;
- Sleeping areas;
- bottle, freezer, pots, plates, etc.);
- A kitchen with all the necessary equipment (stove, gas aids, children's toys and books, etc.);

competent;

- The composition of the Safe Space Steering Committee is established and chaired by the local Sub-divisional officer. It comprises: The representative of the MINPROFF territorially

#### 4-4 Setting up the Safe Space Steering Committee

This means providing staff, volunteers, partner organizations and the women and girls involved in safe space activities with ongoing opportunities to learn and reflect on gender-based violence and gender inequality. In addition, provision must be made for the necessary training and capacity-building of staff so that they can safely, effectively and ethically carry out their duties. A comprehensive capacity-building program with provisions for coaching, mentoring and regular supervision must be developed to achieve this goal.

#### 4-3 Strengthening staff leadership skills

volunteers recruited from the community. When recruiting, preference will be given to female candidates. However, when hiring, it is also important to take into account the male people whom women trust the most. Indeed, the integration of certain male staff members as outreach workers can be strategically significant when it comes to engaging in camp leadership structures (with men and boys). Furthermore, staff selection must be governed by criteria of transparency, confidentiality and competence.

## 4-2 Recrutement du personnel

Il est important que l'espace sûr ait un personnel permanent dont l'effectif est fonction de la demande et, le cas échéant, des bénévoles recrutés dans la communauté. Lors des recrutements, les candidatures féminines seront privilégiées. Toutefois, lors de l'embauche, il est également important de prendre en compte les personnes de sexe masculin à qui les femmes font le plus confiance. En effet, l'intégration de certains membres du personnel masculin en tant que travailleurs de proximité peut être stratégiquement significative lorsqu'il est nécessaire de s'engager dans les structures de leadership des camps (avec les hommes et les garçons).

Par ailleurs, la sélection du personnel doit être régie par des critères de transparence, de confidentialité et de compétences.

## 4-3 Renforcement des capacités du personnel sur le leadership

Il s'agit de fournir au personnel, aux volontaires, aux organisations partenaires ainsi qu'aux femmes et filles participant aux activités de l'espace sûr des occasions permanentes d'apprendre et de réfléchir sur la violence sexiste et l'inégalité entre les sexes.

Par ailleurs, des dispositions doivent être prises pour la formation nécessaire et le renforcement des capacités du personnel afin qu'ils puissent exercer de manière sécuritaire, efficace et éthique leurs tâches. Un programme complet de renforcement des capacités avec des dispositions pour le coaching, le mentorat et la supervision régulière doit être développé pour atteindre cet objectif.

#### 4-4 Mise en place du comité de pilotage de l'Espace sûr

La composition du Comité de pilotage de l'espace sûr est constatée et présidée par le Sous-préfet de la localité. Il comprend :

- Le représentant du MINPROFF territorialement compétent ;
- Un représentant du MINAS territorialement compétent ;
- Un représentant municipal ;
- Un représentant du MINSANTE territorialement compétent ;
- Un représentant du MINJUSTICE territorialement compétent ;
- Un représentant du MINDEVVEL territorialement compétent ;
- Un représentant du MINJEC territorialement compétent ;
- Un représentant du MINDEF territorialement compétent ;
- Un représentant du SED territorialement compétent ;
- Un représentant de la DGSN territorialement compétent ;
- Le Directeur du CPFF territorialement compétent;
- Un représentant d'organisation féminine de la localité ;
- 02 ou 03 représentants des organisations de la Société Civile.

#### 4-5 Coordination et Supervision générale de l'espace sûr

La coordination des activités des espaces sûrs est assurée par le MINPROFF. Toutefois, pour les espaces mis en place par les ministères sectoriels et la société civile, leurs responsables assureront la supervision.

#### 4-6 Planning des activités avec les heures d'ouverture et de fermeture

Les espaces sûrs accueillent les survivantes 24h/24. Le planning des activités doit être déterminé par le biais d'un processus de consultation avec les femmes et les adolescentes afin que les

Safe spaces welcome survivors 24 hours a day. The planning of activities must be determined through a consultation process with women and adolescent girls so that activities are organized during appropriate hours.

#### 4-6 Planning of activities with opening and closing times

MINPROFF is responsible for coordinating safe space activities. However, for spaces set up by sectoral ministries and civil society, their managers will ensure supervision.

#### 4-5 Coordination and general supervision of safe spaces

- A representative of the MINAS with territorial jurisdiction;
- A municipal representative;
- A representative of the MINSANTE with territorial jurisdiction;
- A representative of the MINJUSTICE with territorial jurisdiction;
- A representative of MINDEVVEL with territorial jurisdiction;
- A representative of MINJEC with territorial jurisdiction;
- A representative of the MINDEF with territorial jurisdiction;
- A representative of SED with territorial jurisdiction;
- A representative of the GDNS with territorial jurisdiction;
- The Director of the CPWF, with territorial jurisdiction;
- A representative of a local women's organisation;
- 02 or 03 representatives of civil society organisations.

It is always useful to organize information and awareness-raising sessions for the community. The safe space can collaborate with other sectors to provide information on a range of issues such as water and sanitation, children's education or nutrition, provided that the integrity of the centre as a space designed for survivors is not compromised.

- Information, education and communication
- Support for empowerment and reintegration.
- Medical care;
- Legal and judicial support;
- Psychological support;
- Psychosocial support;
- Support for survivors of gender-based violence

Without being exhaustive, the services offered to safe space survivors include :

#### V - ACTIVITIES AND SERVICES OFFERED

Partnerships are encouraged to support the implementation of safe spaces and the capitalization of experiences and good practices.

#### 4-8 Partnership and collaboration

A file must be opened for each survivor admitted to the safe space. Survivor files are confidential and must be properly secured.

#### 4-7 Securing files

activités soient organisées pendant les heures appropriées.

#### 4-7 Sécurisation des dossiers

Un dossier doit être ouvert pour chaque survivante admise dans l'espace sûr. Les dossiers des survivantes sont confidentiels et doivent être bien sécurisés.

#### 4-8 Partenariat et collaboration

Des partenariats sont encouragés pour soutenir la mise en place des espaces sûrs et la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques.

#### V – ACTIVITES ET SERVICES OFFERTS

Sans être exhaustifs, les services offerts aux survivantes des espaces sûrs intègrent :

- Le soutien aux survivantes des violences basées sur le genre
  - l'Accompagnement psychosocial ;
  - l'Accompagnement psychologique ;
  - l'Accompagnement juridique et judiciaire ;
  - La prise en charge médicale ;
  - l'Appui à l'autonomisation et l'aide à la réinsertion.
- l'Information, l'éducation et communication

Il est toujours utile d'organiser des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit de la communauté. L'espace sûr peut collaborer avec d'autres secteurs pour fournir des informations sur un éventail de problématiques tels que l'eau et l'assainissement, l'éducation des enfants ou la nutrition, à condition que l'intégrité du centre en tant qu'espace conçu pour les survivantes ne soit pas compromise.

## VI - SUIVI ET EVALUATION

Les espaces sûrs doivent être dotés d'un plan de suivi-évaluation annuel qui intègre des aspects programmatiques et financiers. L'espace sûr est mis en place sur une base continue pour suivre son développement, identifier les lacunes et garantir la qualité des activités et des références. La surveillance de la sécurité de l'espace est également une considération importante dans le contexte humanitaire.

Quelques points importants à prendre en compte sont les suivants :

- La disponibilité d'un plan de suivi-évaluation ;
- l'Effectivité de la participation des survivantes aux activités programmées;
- Le recours aux sondages/enquêtes auprès des bénéficiaires ;
- La collecte des données GBVIMS.

## VII - INDICATEURS

- Nombre de sessions de communication sur l'offre des espaces sûrs organisées ;
- Nombre de personnes informées ;
- Nombre de survivantes désagrégées par tranche d'âge ou handicapées et prenant en compte la situation matrimoniale reçues dans l'espace sûr par type de VBG ;
- Nombre de survivantes référencées ;
- Nombre de survivantes ayant passé au moins une nuit dans la structure ;
- Nombre d'activités menées au sein de l'espace sûr ;
- Nombre de survivantes ayant pris part aux activités organisées ;

- Number of staff capacity-building activities carried out.
- Number of survivors who took part in organised activities;
- Number of activities carried out in the safe space; in the facility;
- Number of survivors who have spent at least one night
- Number of survivors listed;
- in the safe space by type of GBV;
- disability and taking into account marital status received
- Number of survivors disaggregated by age group or
- Number of people informed;
- offer of safe spaces;
- Number of communication sessions organized on the

## VII - INDICATORS

- GBVIMS data collection.
- The use of beneficiary surveys;
- Effective participation of survivors in planned activities;
- The availability of a monitoring-evaluation plan;
- Some important points to consider are:
- consideration in the humanitarian context.
- and references. Safe-space monitoring is also an important
- development, identify gaps and guarantee the quality of activities
- The safe space is set up on an ongoing basis to monitor its
- plan that integrates programmatic and financial aspects.
- Safe Spaces must have an annual monitoring and evaluation

## VI - MONITORING AND EVALUATION

- A cessation/transition plan should be developed in close consultation with the community and other stakeholders. Using a bottom-up approach will promote ownership and transition of the safe space to the community and/or local organisation. It is important to ensure that the community knows from the outset that a period of cessation and/or transfer will take place, and to share information about when the transition will take place.
- The following guidelines should be taken into account during the gradual transition from safe space:
- The transition from safe space to community resources such as community centres;
- The inclusion of budgetary considerations in transition planning;
- Empowering women and girls and communities to make key decisions about transition wherever possible;
- The involvement of women and girls in the implementation of the strategy;
- The transfer of responsibilities between international and national partners in a timely manner;
- Provision of capacity-building opportunities for safe space and/or local organization staff (institutional and technical training)
- Adaptation of plans to changing circumstances.

## VIII- END PHASE OF THE PROJECT

- Nombre d'activités de renforcement des capacités du personnel menées.

## VIII - PHASE DE FIN DU PROJET

Un plan de cessation des activités / transition devrait être élaboré en étroite consultation avec la communauté et les autres parties prenantes. Le recours à une approche ascendante favorisera l'appropriation et la transition de l'espace sûr vers la communauté et / ou l'organisation locale. Il est important de veiller à ce que la communauté sache dès le départ qu'une période de cessation et /ou de transfert aura lieu, et de partager des informations sur le moment où la transition aura lieu.

Les directives suivantes devraient être prises en compte lors de la transition progressive de l'espace sûr à savoir :

- La transition de l'espace sûr en ressources communautaires telles que des centres communautaires ;
- La prise en compte des considérations budgétaires dans la planification de transition;
- l'Autonomisation des femmes et des filles ainsi que des communautés, pour prendre des décisions clés concernant la transition dans la mesure du possible ;
- l'Implication des femmes et des filles dans la mise en œuvre de la stratégie ;
- Le transfert des responsabilités entre partenaires internationaux et nationaux suffisamment de temps;
- l'Offre des possibilités de développement des capacités du personnel de l'espace sécurisé et / ou de l'organisation locale (formation institutionnelle et technique)
- l'Adaptation des plans sur la base de l'évolution du contexte.

**LIGNES DIRECTRICES POUR  
LE FONCTIONNEMENT DES  
ESPACES SÛRS**

**GUIDELINES FOR THE  
OPERATION  
OF SAFE SPACES**